

| RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 |



| SOMMAIRE |

- 3** Temps forts
- 5** Territoire et élus
- 9** Schéma de cohérence territoriale
| pivot des stratégies territoriales de demain |
- 11** Politiques contractuelles
| 2018, année fondatrice |
- 13** Rénovation énergétique
| accompagner les particuliers - mobiliser les professionnels |
- 15** Santé
| développer l'approche territoriale |
- 17** Territoire connecté
| développer les usages numériques |

|TEMPS FORTS|

JANVIER

- Les petits dej' de l'entrepreneuriat à Cluny : focus sur la cybercriminalité animé par la Mission numérique du PETR

FÉVRIER

- Ateliers numériques «Je découvre Internet» à destination des labelisés Vignobles et Découvertes (Cluny, Mâcon, Matour, Tournus)

MARS



- Semaines d'information de la santé mentale
- Ateliers numériques «Google My Business» à destination des labelisés Vignobles et Découvertes (Mâcon, Matour, Tournus)
- Ateliers numériques «E-réputation» à destination des labelisés Vignobles et Découvertes (Cluny, Mâcon, Matour, Tournus)

AVRIL



- Recrutement de Benoît Langard, Directeur du PETR
- Présentation du SRADDET par Eric Houlley, vice-président de la Région Bourgogne Franche-Comté en charge des politiques territoriales
- Soirée d'accueil des nouveaux stagiaires en médecine à Mâcon

MAI

- Recrutement de Romain Tellier et d'Elsa Maurié, Chargés de mission Rénovation énergétique
- Chardonnay Day

JUIN



- Réunion publique d'information sur les travaux de rénovation énergétique des logements à Montmelard
- Recrutement de Blandine Marchandiau, Chargée de mission promotion et concertation

JUILLET

- Visite d'un chantier de maison BBC à Jalogny avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de Saône-et-Loire

AOÛT



- Visite du chantier de l'école de Tramayes avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de Saône-et-Loire

SEPTEMBRE



- 32^e congrès international Cobaty organisé à Mâcon, avec le soutien du PETR
- Validation du plan de financement de l'inventaire des édifices romans en Mâconnais Sud Bourgogne
- Réunion d'information sur le moustique tigre
- Réunion d'information sur l'OPAH de la Communauté de communes Saint-Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais à destination des artisans

OCTOBRE



- Inauguration du nouveau siège du PETR à Charnay-lès-Mâcon
- Salon de l'habitat de Mâcon
- Octobre Rose
- Signature de la convention de revitalisation du centre-bourg de la Ville de Tournus
- Table ronde sur les travaux de rénovation énergétique des logements à Brandon

NOVEMBRE

- Soirée d'accueil des nouveaux stagiaires en médecine à Cluny
- Signature avec la Région Bourgogne Franche-Comté de Cap Territoire : une enveloppe de 2 millions d'euros pour le Mâconnais Sud Bourgogne

DÉCEMBRE

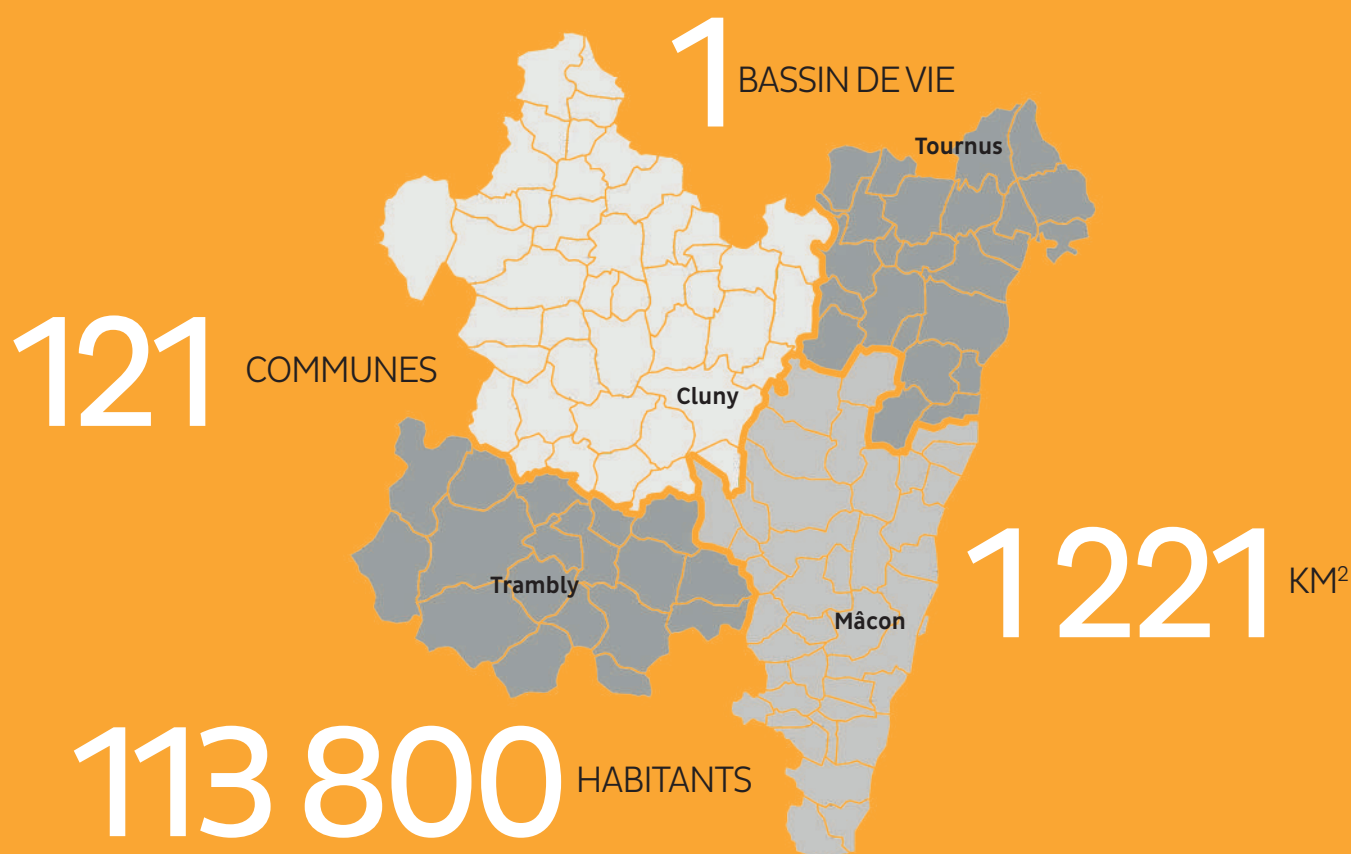


- Pose de la première pierre de l'extension du gymnase de La-Chapelle-de-Guinchay, un projet cofinancé via le contrat Cap Territoire
- Rendez-vous des bâtiments innovants organisé avec Bourgogne Bâtiment durable
- Première assemblée plénière du Conseil local de santé mentale
- Lancement du comité de pilotage Rénovation énergétique
- Suite à l'appel d'offre, le cabinet Urbicand est retenu pour l'élaboration du SCoT
- Recrutement d'Aurèle Cordier, Chargée de mission numérique

| LE TERRITOIRE LES ÉLUS |

4 INTERCOMMUNALITÉS

Communauté de Communes du Clunisois
Communauté de Communes du Mâconnais-Tournugeois
Communauté de Communes Saint-Cyr Mère-Boitier entre Charolais et Mâconnais
Communauté d'agglomération du Mâconnais-Beaujolais Agglomération



| RÔLE ET MISSIONS DU PETR |

Qu'est-ce qu'un PETR ?

Depuis janvier 2014, la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) a créé un nouvel espace de coopération et de coordination entre intercommunalités intitulé «Pôle d’Equilibre Territorial et Rural» (PETR).

Les PETR sont nés de l'opportunité donnée aux EPCI de se regrouper pour se coordonner et mutualiser leurs moyens. Dans le contexte de morcellement administratif que connaît la France, ils permettent de faire ce que des communes ou des intercommunalités ne peuvent pas faire seules, en visant la rationalisation par les économies d'échelle.

Un PETR, c'est à la fois un territoire, une communauté d'acteurs qui vivent et travaillent sur ce territoire ainsi qu'une structure qui permet de faire connaître et reconnaître cette entité originale, identifiée par un sentiment d'appartenance à un même bassin de vie.



Les PETR sont représentés par l'ANPP : Association Nationale des PETR et des Pays et couvrent actuellement près de 80% du territoire national, preuve qu'ils comblent un besoin bien réel.

Rôles d'un PETR

- Mobiliser les acteurs locaux (élus, institutions, associations, socioprofessionnels, habitants...) autour de questions portant notamment sur le développement économique, l'amélioration des conditions de vie des habitants et la préservation de l'environnement et du patrimoine ;
- Créer des partenariats et de la solidarité entre les espaces ruraux et les espaces urbains ;
- Mettre en commun les initiatives locales et mutualiser les moyens pour plus de cohérence et de complémentarité ;
- Penser le territoire à une nouvelle échelle afin de consolider et de structurer un espace dynamique, attractif et doté de nombreux atouts ;
- Favoriser la participation citoyenne et le débat grâce au Conseil de développement.

LE PETR PERMET DE MUTUALISER LES ÉNERGIES ET LES IDÉES, DE FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉCHELLE ET D'ORIENTER UNE PARTIE DES SUBVENTIONS PUBLIQUES SUR DES PROJETS RÉPONDANT VÉRITABLEMENT AUX ENJEUX COLLECTIFS.

C'EST UN LIEU DE CONSTRUCTION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ.



| COMITÉ SYNDICAL : 80 SIÈGES |



Mâconnais-Beaujolais Agglomération :
40 titulaires

CC du Mâconnais-Tournugeois :
17 titulaires

CC du Clunisois : 15 titulaires

CC St-Cyr-Mère-Boëtier entre Charolais
et Mâconnais : 8 titulaires

| BUREAU SYNDICAL |



Henri Boniau



Jean-François Farenc



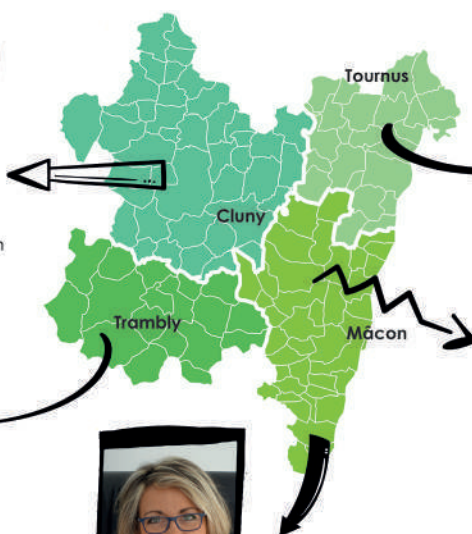
Elisabeth Lemonon



Jean-Marc Morin



Rémi Martinot



Christine ROBIN,
Présidente



Bertrand Veau



Marie-Thérèse Drevet



Catherine Gabrelle



Dominique Deynoux



Gérard Colon



Jean-Louis Andres



Virginie de Battista



Marie-Paule Cervos



Dominique Jobard

| LES INSTANCES |

Le Comité Syndical

Le Comité Syndical constitue l'organe délibérant du PETR. Il est composé de 80 délégués dont la répartition tient compte du poids démographique de chacun de ses membres :

Mâconnais-Beaujolais Agglomération : 40 titulaires

Communauté de communes du Mâconnais-Tournugeois : 17 titulaires

Communauté de communes du Clunisois : 15 titulaires

Communauté de communes de Saint-Cyr-Mère-Boëtier entre Charolais et Mâconnais : 8 titulaires

Le Comité Syndical s'est réuni à 4 reprises en 2018.

Le Bureau

Composé de la Présidente, Christine Robin, et de 15 Vice-présidents élus à la majorité des voix par le Comité Syndical, le Bureau est une instance collégiale de pilotage exécutif des projets. En 2018, il s'est réuni 3 fois.

Christine Robin, Présidente

Bertrand Veau, 1^{er} Vice-président

Dominique Deynoux, 2^e Vice-président

Jean-Marc Morin, 3^e Vice-président

Henri Boniau, 4^e Vice-président

Marie-Thérèse Drevet, 5^e Vice-président

Gérard Colon, 6^e Vice-président

Rémi Martinot, 7^e Vice-président

Jean-Louis Andrès, 8^e Vice-président

Jean-François Farenc, 9^e Vice-président

Virginie de Battista, 10^e Vice-présidente

Catherine Gabrelle, 11^e Vice-présidente

Jean-Claude Lapierre, 12^e Vice-président (démissionnaire en décembre)

Marie-Paule Cervos, 13^e Vice-présidente

Elisabeth Lemonon, 14^e Vice-présidente

Dominique Jobard, 15^e Vice-président

La Conférence des Maires

Composée des Maires du territoire et du Bureau, la Conférence des Maires est une instance d'information et de consultation pour l'élaboration, la modification et la révision des projets de territoire. En 2018, elle s'est réunie 1 fois.

Vos interlocutrices :

Véronique BONNET-GRILLET
Accueil-Gestion des instances-Budget
vbonnetgrillet@maconnais-sud-bourgogne.fr
03 85 20 91 10



Alice COILLARD
Accueil-Gestion du personnel et du matériel
acoillard@maconnais-sud-bourgogne.fr
03 85 20 91 50



| SCOT PIVOT DES STRATÉGIES DE DEMAIN |

Les schémas de cohérence territoriale sont des documents de planification stratégique à l'échelle intercommunale. Ils visent à mettre en cohérence les réalités de territoire diverses que sont l'habitat, les équipements, l'économie, les déplacements, l'environnement, l'énergie, etc., à l'échelle d'un bassin de vie. Ils sont à la fois des outils qui orientent et encadrent l'aménagement de l'espace, via les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux, et des démarches de construction d'un projet de territoire par l'implication des élus et d'acteurs locaux. Ce projet a une portée prospective, puisqu'il s'inscrit dans un horizon de 15 à 20 ans.

En août 2017, le Mâconnais Sud Bourgogne, issu à la fois du syndicat mixte du SCoT et du Pays Sud Bourgogne, s'est structuré en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) afin de porter un projet de territoire et de se doter d'une stratégie d'aménagement du territoire. C'est le 20 septembre que le Comité syndical a adopté à l'unanimité la délibération prescrivant l'élaboration du SCoT et précisant les objectifs et modalités de concertation.

| LE PROJET EST LANCÉ ! |

En 2018, le PETR Mâconnais Sud Bourgogne a recruté les forces qui permettent de démarrer l'élaboration du SCoT. Au sein de l'équipe du PETR, deux postes ont été pourvus : le poste de directeur, en charge de l'accompagnement de l'élaboration du SCoT, et le poste de chargé de mission destiné à organiser la concertation.

Une fois l'équipe du PETR en place, le choix des bureaux d'études a pu être fait. Suite au lancement d'un marché public de prestations intellectuelles, un groupement de 4 bureaux d'études, mandatés par Urbicand, a été retenu. Urbicand, bureau d'études implanté à Dijon, bénéficie d'une solide expérience dans l'élaboration des documents d'urbanisme, en particulier dans la région. Il s'est allié les compétences des cabinets Soberco, pour les questions environnementales, Lestoux & associés pour la partie commerciale, et Blezat pour les questions agricoles.

Voir plus loin

Le Mâconnais Sud Bourgogne ne représente qu'une partie du territoire sur lequel Mâcon exerce son influence : la rive gauche de la Saône, dans l'Ain, participe également au grand bassin de vie de Mâcon. Il est donc apparu indispensable de favoriser le dialogue entre les deux territoires voisins, même s'ils appartiennent à des régions différentes. Ce dialogue est facilité par le fait que les deux territoires ont lancé l'élaboration de leur SCoT en même temps. En 2018, les élus du SCoT du Mâconnais Sud Bourgogne et du SCoT Bresse Val-de-Saône se sont rencontrés afin d'organiser le dialogue dans le cadre des procédures qu'ils mènent côte à côte. Cette volonté de coopération est d'autant plus simple que les deux territoires ont choisi le même bureau d'études, Urbicand.



CALENDRIER

FIN 2018 : CHOIX DU CABINET CONSEIL

2019 : DIAGNOSTIC, LES ÉTAPES :

- MARS : SÉMINAIRE DE LANCEMENT
- AVRIL : RÉUNION DES COMMISSIONS THÉMATIQUES
- MAI-JUIN : RÉUNION DES ATELIERS THÉMATIQUES
- JUIN : PRÉSENTATION DE LA PREMIÈRE VERSION AU COMITÉ SYNDICAL
- SEPTEMBRE-OCTOBRE : PRÉSENTATION AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, AUX PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES, AUX CONSEILS COMMUNAUTAIRES ET CONSEIL DES MAIRES DU PETR
- OCTOBRE : VALIDATION FINALE EN COMITÉ SYNDICAL

2020 : PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

2021 : DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS (DOO)

DÉBUT 2022 : ARRÊT PROJET

DÉBUT 2022 : INSTRUCTION DU PROJET

FIN 2022 : CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Vos interlocuteurs :

Benoit Langard
Directeur du PETR
blangard@maconnais-sud-bourgogne.fr
03 85 20 91 11



Blandine Marchandiau
Promotion - Concertation
bmarchandiau@maconnais-sud-bourgogne.fr
03 85 20 91 12



| POLITIQUES CONTRACTUELLES : 2018, ANNÉE FONDATRICE |

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne a vocation à fédérer les acteurs territoriaux autour des politiques, programmes initiés par l'Union européenne, l'État, la Région ou les collectivités territoriales et dans une stratégie commune. Sur la période 2009-2014, le Pays Sud Bourgogne a mis en œuvre un premier contrat de développement territorial qui a permis notamment de fédérer les intercommunalités et de favoriser l'émergence de projets pensés à l'échelle du territoire. À partir de 2015, les élus du Pays se sont attelés à une nouvelle stratégie de développement territorial à mettre en œuvre sur la période 2016-2020.

Ce travail collectif a permis en 2016 deux nouvelles contractualisations avec la Région Bourgogne Franche-Comté et l'Europe puis une troisième contractualisation en 2017 avec l'État :

- Un programme européen LEADER pour la période 2016-2023, avec un versement des fonds désormais possible jusqu'en 2023 ;
- Un Contrat de territoire pour la période 2016-2017 signé avec la Région puis un second Contrat établi pour la période 2018-2020 ;
- Un Contrat de ruralité pour la période 2017-2020 signé avec l'État.

| ZOOM |

Le comité de programmation du Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER a été installé le 24 avril 2018. Ont été actées 9 fiches-actions permettant de répartir l'enveloppe de 1,5 million d'€.

Ainsi, 7 projets ont fait l'objet d'un accord pour entrer en phase de pré-programmation :

- le festival franco-chinois d'art contemporain de Cluny ;
- l'aménagement d'un gîte de groupe à Chânes ;
- la cité des vins de Mâcon ;
- la 74^e Saint-Vincent tournante ;
- la maison du tourisme et des produits du terroir de Mâcon ;
- le laboratoire mutualisé du Clunisois ;
- l'espace-test Semeurs du possible à Vérosvres.

Par ailleurs, 7 autres projets étaient en préparation au cours de l'année 2018.

Le contrat Cap territoire 2018-2020 a été signé entre le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et le PETR le 22 novembre. La stratégie retenue est celle de l'attractivité du territoire et de l'accueil de nouveaux actifs et de nouvelles activités. 15 fiches-projets ont été retenues pour une enveloppe de 2 millions €.

CHIFFRES CLÉS 2018



3,5 millions d'euros

14 projets étudiés

PERSPECTIVES 2019

AFIN QUE LE PETR SOIT EN MESURE DE CLORE LA PRÉ-INSTRUCTION DES DOSSIERS ET DE LES TRANSMETTRE AU CONSEIL RÉGIONAL, LE COMITÉ DE PROGRAMMATION DU GAL SERA SAISI.

FIN 2018, CE SONT PRÈS DE 2 MILLIONS D'EUROS QUE LE PETR A NÉGOCIÉ AVEC LA RÉGION POUR ACCOMPAGNER DIFFÉRENTS PROJETS.

PARCE QU'UN PROJET NON COMMENCÉ NE POURRA ÊTRE SUBVENTIONNÉ, LA RÉGION POSE AUJOURD'HUI UN ULTIMATUM AUX TERRITOIRES : SI L'ENSEMBLE DES PROJETS D'UN TERRITOIRE EST ENGAGÉ AVANT FIN 2019, DE NOUVEAUX CRÉDITS POURRONT LUI ÊTRE ACCORDÉS. LE PETR, AYANT INSTRUIT LES DOSSIERS TRÈS RAPIDEMENT, EST EN MESURE DE RÉPONDRE À CETTE CONDITION. AINSI, DE NOUVEAUX PROGRAMMES POURRAIENT ÊTRE PROPOSÉS ET BÉNÉFICIER DE SUBVENTIONS.



Votre interlocutrice :

Bénédicte Guilluy
Politique contractuelle-Ingénierie financière
bguilluy@maconnais-sud-bourgogne.fr
03 85 20 91 13



| RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS MOBILISER LES PROFESSIONNELS |

Depuis 2016, la plateforme territoriale de la rénovation énergétique accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique, mobilise les professionnels du secteur et anime un réseau local de partenaires.

Les objectifs de ce service sont :

- lutter contre la précarité énergétique ;
- redonner du pouvoir d'achat aux particuliers ;
- générer de l'activité pour les professionnels du bâtiment ;
- agir contre le réchauffement climatique.

Côté particuliers, le PETR conseille et accompagne les ménages ayant un projet de rénovation énergétique. Il les accueille lors de permanences couvrant le territoire. Il accompagne les collectivités qui le souhaitent dans l'élaboration de leurs opérations programmées d'amélioration de l'habitat. Il organise également des réunions d'information et tient des stands lors de salons.

Côté professionnels, le PETR s'adresse principalement aux professionnels du bâtiment (artisans, entreprises du bâtiment, bureaux d'études, architectes, etc.) afin d'encourager l'acquisition de nouvelles connaissances via des réunions sur des sujets techniques, des visites de chantiers et des échanges d'expériences. Ces actions sont menées en partenariat avec les organisations professionnelles, les chambres consulaires et les réseaux locaux.

| ZOOM |

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne a tenu un stand lors du Salon de l'Habitat de Mâcon du 5 au 8 octobre 2018. L'occasion de rencontrer des particuliers à la recherche d'informations neutres et objectives pour leurs travaux. Au total, près d'une centaine de personnes est passée sur le stand pendant ces 4 jours. Des conseils ont été donnés, des rendez-vous pris, des particuliers rassurés.

Organisées par le PETR Mâconnais Sud Bourgogne et la Chambre de métiers et de l'artisanat de Saône-et-Loire, les 2 visites de chantiers de 2018 ont réuni des professionnels motivés pour apprendre de nouvelles techniques, échanger avec d'autres spécialistes et élargir leur réseau.



CHIFFRES CLÉS 2018



3 animations à destination des particuliers, **5** à destination des professionnels

115 particuliers accompagnés

66 professionnels sensibilisés

2 nouveaux conseillers

PERSPECTIVES 2019

LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES CONTINUERA D'ÊTRE AMÉLIORÉ ET SIMPLIFIÉ. C'EST NOTAMMENT L'OBJECTIF DU SERVICE PUBLIC DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.

LES ANIMATIONS À DESTINATION DES PARTICULIERS SERONT POURSUIVIES, ET D'AUTRES POUR LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE SERONT PROPOSÉES. APRÈS LE 1^{ER} FORUM DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN FÉVRIER 2019, (150 PARTICIPANTS, PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS) UNE 2^E ÉDITION SE TIENDRA EN FÉVRIER 2020, TOUJOURS À CLUNY.

L'ORGANISATION DES VISITES DE CHANTIERS ET DES RÉUNIONS TECHNIQUES À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT SE POURSUIVRONT, EN PARTENARIAT AVEC LES NÉGOCES EN MATÉRIAUX, LES CHAMBRES CONSULAIRES, LES ORGANISATIONS ET LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES.

AFIN DE RÉPONDRE AUX DEMANDES DE RÉNOVATIONS GLOBALES, LA CRÉATION DE GROUPEMENTS SERA ENCOURAGÉE.

POUR FINIR, UNE NOUVELLE CIBLE SERA SENSIBILISÉE : LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER.

Vos interlocuteurs :

Elsa Maurié (volet professionnels)
emaurie@maconnais-sud-bourgogne.fr
03 85 21 05 40



Romain Tellier (volet particuliers)
rtellier@maconnais-sud-bourgogne.fr
03 85 20 91 54



| SANTÉ DÉVELOPPER L'APPROCHE TERRITORIALE |

Le pôle Santé a été créé en 2016 par le Pays Sud Bourgogne, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, puis repris par le PETR. Sa principale mission est la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS), dont l'objectif est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Le CLS propose un plan d'action adapté aux besoins du territoire et décline les orientations stratégiques nationales et locales. Il contribue également à développer une approche globale de la santé sur le territoire.

En 2018, les actions engagées en 2017 ont été confortées :

- Le Contrat Local de Santé a été rédigé avec l'ARS et les partenaires concernés ;
- Le Conseil Local de Santé Mentale a été installé et a permis l'organisation, en mars, de la première édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale sur le territoire.
- La coordination de l'organisation d'actions dans le cadre d'Octobre rose à Mâcon, Charnay-lès-Mâcon, Cluny et Tournus s'est poursuivie, permettant un fort retentissement médiatique à cet événement national.
- Forte de son succès, la mise en place de colocations pour les étudiants en médecine générale a été renouvelée.

| ZOOM |

L'installation d'un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) était demandée par les partenaires (sanitaire, social, médico-social) depuis plusieurs années. C'est pour cette raison que son installation a été anticipée par rapport au Contrat Local de Santé. L'objectif du CLSM est de faire du lien entre les différents acteurs concernés par la santé mentale, de développer une culture commune en vue de promouvoir la santé mentale, d'œuvrer pour la déstigmatisation des personnes souffrant de troubles et de faciliter le parcours de vie des personnes.

La convention-cadre de fonctionnement a été signée en assemblée plénière le 18 décembre par 17 partenaires.



CHIFFRES CLÉS 2018

PROGRAMME



Le Mâconnais Sud Bourgogne s'engage aux côtés des collectivités et partenaires pour le dépistage du cancer du sein



2 soirées pour les étudiants en médecine

17 signataires du CLSM

35 partenaires pour **31** événements pendant Octobre rose

17 fiches-actions dans le Contrat Local de Santé

PERSPECTIVES 2019

2019 VERRA LA SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS). CET OUTIL EST PORTÉ CONJOINTEMENT PAR L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ET LE PETR MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE, EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SAÔNE-ET-LOIRE ET LES AUTRES PARTENAIRES IMPLIQUÉS. IL VISE À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES DE SANTÉ. IL EST L'EXPRESSION DES DYNAMIQUES LOCALES PARTAGÉES ENTRE ACTEURS ET PARTENAIRES SUR LE TERRAIN POUR METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS, AU PLUS PRÈS DES POPULATIONS.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

DU MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

2019
2024

Votre interlocutrice :

Claire Pernet

cpernet@maconnais-sud-bourgogne.fr

03 85 20 91 14



| TERRITOIRE CONNECTÉ DÉVELOPPER LES USAGES NUMÉRIQUES |

Le pôle Numérique a pour objectif de développer les usages du numérique pour tous. Son action s'inscrit dans une cohérence des besoins du territoire et de la politique régionale qui soutient fortement l'accompagnement des territoires dans une évolution des bonnes pratiques numériques.

Suite au diagnostic établi en 2017, la mission numérique a poursuivi le plan d'actions qu'elle s'était fixé. Celui-ci vise tous les publics et a pour objectifs la lutte contre la fracture numérique et l'apport d'innovation dans les projets.

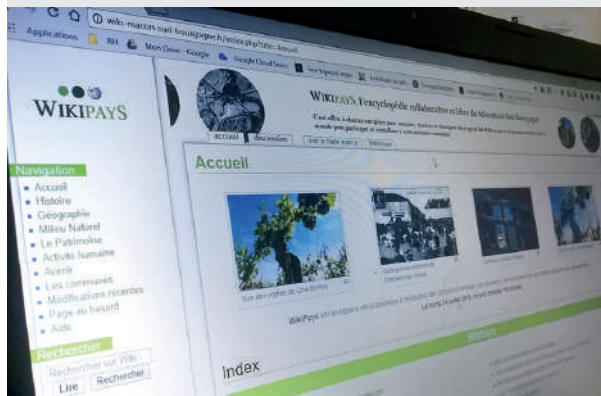
Les actions de formation se sont poursuivies auprès des offices de tourisme et de leurs adhérents. Les actions de sensibilisation à l'innovation et aux nouveaux usages du numérique se sont matérialisées par l'envoi de lettres d'informations hebdomadaires et d'autres partages d'informations, réalisés grâce à une veille sur les thématiques qui ont du sens pour le territoire (tourisme, agriculture, santé, etc.). En décembre 2018, Aurèle Cordier, nouvelle Chargée de Mission numérique a été recrutée.

| ZOOM |

Riche du recensement et de la compilation de données de territoire, le PETR a souhaité numériser puis rendre ces données publiques. C'est ainsi que WikiPays Maconnais Sud Bourgogne a été mis en ligne en 2018.

L'objectif de cet outil adapté à la promotion du territoire : proposer de l'info clé en main, diffusée de manière structurée, selon une méthode et une licence ouverte.

Si chacune des 121 communes du territoire y est d'ores et déjà présente, les pages doivent désormais s'enrichir de contenu. Cet espace collaboratif est évolutif, à chacun d'y apporter sa contribution !



CHIFFRES CLÉS 2018



13 ateliers

48 newsletters

PERSPECTIVES 2019

AU PROGRAMME : SANTÉ, AGRICULTURE, FRACTURE NUMÉRIQUE ET TIERS-LIEUX.

L'ACCÈS AUX INFORMATIONS DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ, SANITAIRE ET SOCIAL DOIT ÊTRE FACILITÉ. C'EST POURQUOI LA MISSION NUMÉRIQUE ET LA MISSION SANTÉ TRAVAILLERONT SUR LE DÉPLOIEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE DE SANTÉ, EN LIEN AVEC LE DÉPARTEMENT ET LA RÉGION.

LA QUESTION DE L'AGRICULTURE CONNECTÉE, 3.0, SERA TRAITÉE EN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE AFIN D'IDENTIFIER LES LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROMOTION. IL SERA QUESTION DE COCONSTRUIRE AVEC LES PARTIES PRENANTES DU TERRITOIRE, EN S'APPUYANT SUR DES ACTEURS EXTERNES, UNE FEUILLE DE ROUTE DE DÉPLOIEMENT DE L'AGRICULTURE 3.0 EN MSB.

LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE TIERS LIEUX, EN LIEN AVEC LA RÉGION, PERMETTRA D'APPORTER UN APPUI TECHNIQUE ET D'ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE CES NOUVEAUX ESPACES DE TRAVAIL.



votre interlocutrice :

Aurèle Cordier
acordier@maconnais-sud-bourgogne.fr
03 85 20 91 52





Pôle d'équilibre territorial et rural Mâconnais Sud Bourgogne
Espace de la Verchère - 367, Chemin de la Verchère - 71850 Charnay-Lès-Mâcon
Tél : 03 85 20 91 10 - contact@maconnais-sud-bourgogne.fr
www.maconnais-sud-bourgogne.fr